







TALENTS EN COURT NOUVELLE-AQUITAINE 2024-2025 RÈGLEMENT

1. À propos des ateliers Talents en Court Nouvelle-Aquitaine

Le dispositif Talents en Court permet à des adultes sans formation ou expérience diplômante dans le cinéma de bénéficier d'ateliers visant à concrétiser leur désir d'écriture et de réalisation d'un premier court métrage.

Initié par le CNC et la Région Nouvelle-Aquitaine, Talents en Court permet également d'appréhender le fonctionnement d'un secteur et de son réseau grâce à de nombreuses rencontres professionnelles, au niveau régional et national.

Il s'agit, avant tout, d'être à l'écoute des besoins et des questionnements de jeunes auteurs.

Objectifs des ateliers

L'objectif de Talents en Court Nouvelle-Aquitaine est principalement de :

- faciliter les opportunités de rencontres avec les professionnels du cinéma au niveau régional et national,
- encourager la transmission et l'échange d'expériences par des conseils personnalisés et l'acquisition d'une méthodologie de travail notamment en dramaturgie et écriture de court métrage,
- orienter les participants vers des organismes, structures, associations et concours proposant un accompagnement approfondi à l'issue du dispositif.

Chaque participant est notamment sélectionné sur une idée, une envie de scénario plus ou moins aboutie. Le dispositif Talents en Court Nouvelle-Aquitaine vise à ce qu'à l'issue de la formation, fin avril 2025, chaque participant dispose d'un document solide à diffuser auprès de producteur et/ou structure d'accompagnement à l'écriture.

Organisation générale

Le dispositif Talents en Court Nouvelle-Aquitaine est pensé comme une continuité par les différents festivals partenaires. Il s'agit donc, à chaque manifestation, d'avancer sur le court métrage de chacun mais aussi sur la découverte d'un milieu professionnel. Les ateliers se font en groupe et sous forme de rendez-vous individuels.

Ils sont complétés par des rencontres abordant l'organisation du secteur et les grandes questions liées à l'accompagnement d'un premier court métrage. Les ateliers sont complétés par des projections de films présentés dans les manifestations et des rencontres avec leurs réalisateurs.

Organisation spécifique

Le Festival du Film de Contis est l'occasion pour le groupe de faire connaissance, de réfléchir sur les sujets abordés dans les projets de courts métrages, d'en définir les limites et les enjeux et d'initier les premiers exercices qui seront donnés pendant l'été.

Le Festival International du Film Indépendant de Bordeaux est centré sur la méthodologie du scénario de court métrage à travers une résidence d'écriture, complétée par 2 jours de projections au festival.

Le Poitiers Film Festival permet de découvrir la réalité d'un tournage. Les participants sont amenés à un tourner une séquence accompagnée de comédiens et d'assistants réalisateurs en formation.

Le Festival du cinéma de Brive propose plus spécifiquement aux participants un entrainement au pitch, présentation minutée de son projet devant un panel de professionnels invités.

Le dispositif est encadré par un e réalisateur rice, un e scénariste et un e consultant e en pitch.

Le contenu proposé dans chacun des festivals peut être amené à se modifier au cours du programme en fonction de la disponibilité des intervenants.

2. Informations générales

Participants ciblés

L'appel à candidatures de Talents en Court Nouvelle-Aquitaine est ouvert aux personnes qui remplissent les conditions suivantes :

- résider en Nouvelle-Aquitaine,
- avoir un projet de court métrage de fiction en amorce ou en cours d'écriture,
- ne pas avoir de formation significative en cinéma (ne pas avoir été dans une école de cinéma à proprement parler, formation universitaire acceptée) et ne pas être accompagné ni par une structure de formation à l'image, ni par un producteur au moment du dépôt.

<u>Durée</u>

Talents en Court Nouvelle-Aquitaine débute le 12 juin 2024 et se termine à la mi-avril 2025.

Le dispositif Talents en Court Nouvelle-Aquitaine invite les participants à 4 à 5 jours d'ateliers dans chaque festival partenaire de l'opération : le Festival du Film de Contis (du 12 au 16 juin 2024), le Festival International du Film Indépendant de Bordeaux (FIFIB – du 8 au 13 octobre 2024), le Poitiers Film Festival (du 29 novembre au 6 décembre 2024) et le Festival du Cinéma de Brive – Rencontres internationales du moyen métrage (avril 2025 – dates à confirmer).

Sont également proposées 2 sessions de travail à distance (visioconférence) avec les consultants référents pendant la durée du dispositif.

Invitation

L'hébergement, l'accréditation et le transport sont pris en charge par les différents festivals partenaires. Concernant ce dernier, il est remboursé à hauteur de 80€ maximum par aller/retour et sur présentation de justificatifs.

Les participants peuvent être logés à l'hôtel, en Airbnb, en appart'hôtel, en chalet partagé ou chez l'habitant en fonction des possibilités du festival. Les repas sont également majoritairement à la charge des manifestations. 2 repas maximum sur chaque session peuvent être à la charge des participants.

Calendrier

Appel à candidatures : du 1er mars au 15 avril 2024 Annonce des candidats présélectionnés : 30 avril 2024 Entretiens avec les candidats présélectionnés : 13 mai 2024 Annonce des 4 participants sélectionnés : 15 mai 2024

Les entretiens de pré-sélection se tiennent en présentiel. Le lieu sera communiqué ultérieurement. Les transports seront pris en charge à hauteur de 80€ maximum par aller/retour et par personne.

3. Engagements vis-à-vis des ateliers Talents en Court Nouvelle-Aquitaine

Présence et échéances

L'auteur sélectionné s'engage à s'investir sur la durée totale du programme et à être présent sur l'ensemble des ateliers qui lui sont proposés.

Il s'engage également à respecter les différentes échéances qui lui sont données, notamment pour les rendus et envois de documents.

Langue de travail

Les ateliers se tiennent en langue française.

Supports de communication

Chaque festival partenaire édite, pour sa manifestation, un support de communication dédié au dispositif Talents en Court Nouvelle-Aquitaine notamment pour faciliter les rencontres avec les professionnels et mettre en valeur les projets et leurs auteurs. Les participants s'engagent à fournir dans les temps demandés les différents documents nécessaires à l'élaboration des supports. A minima, il s'agit de :

- un synopsis du projet en français en 600 signes maximum (espaces compris),
- une photo de l'auteur,
- une image ou photo libre de droits choisie par l'auteur pour illustrer son projet,
- le contact mail de l'auteur.
- la biographie de l'auteur en français en 600 signes maximum (espaces compris),
- une phrase résumant en quelques mots sa motivation aux ateliers.

4. Obligation liée à la participation à Talents en Court Nouvelle-Aquitaine

Tout film réalisé à partir d'un projet présenté à Talents en Court Nouvelle-Aquitaine devra faire figurer à son générique la mention suivante : « Ce film a été accompagné par le dispositif Talents en Court Nouvelle-Aquitaine » accompagnée des logos du CNC, de la Région Nouvelle-Aquitaine et des festivals partenaires.

5. Contacts

Le dispositif est coordonné par Élodie Ferrer pour l'ensemble des festivals partenaires. Elle fait donc le lien entre les participants, les tuteurs, les consultants et les partenaires et veille au bon déroulement du programme dans son ensemble.

Pour les échanges concernant la venue spécifique dans chacune des manifestations, le candidat s'adresse à l'équipe du festival directement.

Pour plus d'informations, contactez : elodie.ferrer@tap-poitiers.com

Version actualisée - Février 2024



